



PROGRAMME

Les 18 derniers mois ont été marqués par des événements politiques majeurs, à l'extérieur (élection aux USA, crise au Venezuela...) mais aussi à l'intérieur (élection présidentielle, crise sociale en Guyane, lancement des Assises de l'outre-mer...). Après une année 2015 qui avait été marquée par des élections départementales puis régionales en Guadeloupe, 2016 a vu, en Martinique et en Guyane, les premiers pas de la nouvelle Collectivité Unique. Dans le cadre consulaire, également, ces derniers mois ont connu un renouvellement important d'une partie des équipes.

La coopération régionale se nourrit de cette actualité et son besoin se fait sentir d'autant plus puissamment que les décideurs politiques, de part et d'autre des frontières nationales, sont confrontés à des questionnements identiques ou qui appellent des réponses coordonnées. Ainsi, l'épidémie de zika en 2016 et, en 2017 un début de saison cyclonique d'une particulière intensité, auront puissamment marqué les esprits. Comment agir pour que ces événements soient l'occasion d'un nouvel élan de notre coopération régionale ?

JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

8h30 à 12h00

Siège du Crédit Agricole
Petit Pérou - 97139 Les Abymes

8h30 à 9h Accueil des participants

9h à 10h

Mot d'accueil

- Jean-Bernard NILAM, ambassadeur DCRAG

Allocutions d'ouverture

- Ary CHALUS, président du Conseil régional de Guadeloupe,
- Josette BOREL-LINCERTIN, présidente du Conseil départemental de Guadeloupe,
- Alfred MARIE-JEANNE, président de la Collectivité territoriale de Martinique,
- Daniel GIBBS, président de la Collectivité territoriale de Saint-Martin,
- Bruno MAGRAS, président de la Collectivité territoriale de Saint-Barthélemy,
- Rodolphe ALEXANDRE, président de la Collectivité territoriale de Guyane,
- Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer.

10h à 10h30 : Pause

JEUDI 16 NOVEMBRE 2017 / 10h30 à 12h

TABLE RONDE 1

Quelle ouverture à l'international pour les entreprises antillaises ou guyanaises ? L'un des principaux obstacles pour le développement économique de nos territoires se trouve dans l'étroitesse de leur marché intérieur et, en ce sens, il est possible de dire que l'ouverture des économies ultramarines à leur environnement régional est un enjeu de développement.

Cet atelier fera le constat de l'existence, dans un certain nombre de domaines, de freins à l'action des chefs d'entreprise lorsqu'ils veulent se projeter dans leur environnement régional ; il évoquera les pistes pour mieux identifier et lever ces freins, notamment en matière de transport. Il tâchera de faire apparaître, à la lumière de la rencontre de la veille des ambassadeurs avec les chefs d'entreprise, les potentialités de certains marchés proches. Dans le domaine du tourisme, et plus généralement de l'image extérieure de nos collectivités, il fera le bilan de l'action des pouvoirs publics et des perspectives, en tenant compte des différences entre les différents territoires

Intervenants

- Marie-Luce PENCHARD, 2^{ème} vice-présidente du Conseil régional de Guadeloupe,
- Jean-Pierre PHILIBERT, Président de la FEDOM,
- Brice BLONDEL, directeur adjoint du cabinet de la Ministre des Outre-mer,
- Michèle PAPALIA, directrice interrégionale BPI France,
- Nadège CARTI-SINAN, directrice générale de la CEM Saint-Barthélemy.

Diplomate

- Clément LECLERC, consul général de France à Miami.

Grands témoins

- Noëlle CATAYEE, CCI de Martinique
- Carine SINAI-BOSSOU, présidente de la CCI de Guyane.



12h à 14h : Déjeuner (Hôtel Karibéa)

JEUDI 16 NOVEMBRE 2017 / 14h30 à 16h

Hôtel Salako/Karibéa - Pointe de la Verdure
97190 Gosier

TABLE RONDE 2

Comment développer une stratégie régionale pour la formation et l'emploi ?

La question du niveau de qualification revient régulièrement lorsqu'on recherche les causes du chômage massif qui frappe les collectivités des Antilles et la Guyane. La mobilité, que ce soit dans le cadre des cursus de formation initiaux ou lors de la vie professionnelle, est un moyen essentiel d'améliorer ce niveau de qualification. Encore faut-il que cette mobilité puisse s'organiser de façon satisfaisante au regard des contraintes spécifiques qui caractérisent nos territoires. C'est la raison pour laquelle l'article 54 de la loi du 28 février 2017 élargit l'emploi du FEBECS aux conventions d'échanges scolaires négociées dans l'environnement régional.

Cet atelier abordera la question d'un ERASMUS régional et fera le point sur les pistes de progrès pour une

meilleure formation en mobilité dans le bassin régional; il s'intéressera également à l'attractivité de nos territoires en termes de formation, et à la dimension régionale des stratégies de recherche d'emploi.

Intervenants

- Eustase JANKY, président de l'Université Antilles-Guyane,
- Florus NESTAR, directeur général de LADOM,
- Camille GALAP, recteur de l'Académie de Guadeloupe,
 - Isabelle HIDAIR-KRIVSKY, vice-présidente de l'Université Antilles-Guyane,
- Thierry VALENTIN, directeur général adjoint de Campus France.

Diplomate

- Elisabeth BETON-DELEGUE, ambassadrice de France en Haïti.

Grands témoins

- Odile FRANCOIS-HAUGRAIN, vice-présidente de l'Université Antilles-Guyane, pôle Martinique ,
- Gilles PLUMASSEAU, directeur territorial du Pôle Emploi Guadeloupe.

16h à 16h30 : Pause

JEUDI 16 NOVEMBRE 2017 / 16h30 à 18h

TABLE RONDE 3

Changement climatique et coopération environnementale dans la zone Antilles-Guyane

En septembre 2017, les Antilles ont été frappées par une succession de phénomènes cycloniques d'une intensité inédite. Plus que jamais se pose la question du changement climatique et de ses conséquences sur les populations, mais également des outils de prévention et des réponses à apporter en termes de reconstruction. Cette question se pose de toute évidence dans un cadre de coopération: le cas de Saint-Martin est à ce sens exemplaire. Les réponses se déclinent au niveau national, au niveau communautaire et au niveau international.

Dans cet atelier, la place de nos territoires, qu'ils soient de la Caraïbe ou d'Amazonie, dans les négo-

ciations climatiques sera questionnée, de même que celle de la prise en compte de leurs apports et de leurs spécificités dans les discussions internationales sur les stratégies de lutte contre le réchauffement global.

Intervenants

- Daniel GIBBS, président de la Collectivité territoriale de Saint-Martin,
- Hélène SIRDER, 1^{ère} vice-présidente de la Collectivité territoriale de Guyane,
 - Sandrine PIVARD, directrice du Centre d'activités régional-SPAW,
- Vincent SWEENEY, représentant des Nations-Unies pour le développement,
 - Luc LAVENTURE, consultant.

Diplomate

- José GOMEZ, ambassadeur de France en République Dominicaine.





JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

18h30 à 19h30 : Le suivi de la feuille de route adoptée lors de la conférence de coopération régionale de Cayenne en mars 2016.

Intervenant

- Alexis CAILLE, directeur du Pilotage Réseau France & Outre-mer de Business France.

Sur invitation : soirée offerte par le Conseil régional de Guadeloupe

VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017

Hôtel Salako/Karibéa - Pointe de la Verdure - 97190 Gosier

8h30 à 9h: Accueil des participants

9h à 10h30: En simultané

ATELIER 1 : la coopération sanitaire dans la zone Antilles-Guyane (sous réserve)

Les problématiques de santé se présentent de façon radicalement différente selon qu'on se situe en Guyane ou dans les départements de Martinique et de Guadeloupe, la situation de Saint-Martin étant encore distincte. Toutefois, les récentes épidémies de zika, de dengue ou de chikungunya ont montré que cette menace était commune à tous ces territoires: les réponses, notamment en termes de prévention, peuvent être de nature comparable. Cet atelier sera l'occasion, sur la base des échanges techniques de la veille, d'avoir une réflexion stratégique en matière de coopération dans le domaine de la santé.

ATELIER 3 : Quelle place pour les CFA dans la coopération française décentralisée ?

La compétence des collectivités locales en matière de coopération décentralisée résulte des textes du CGCT, qui ont été renforcés en ce qui concerne les outre-mer, notamment par la loi du 5 décembre 2016 relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et à la coopération. Cette compétence trouve sa source dans les textes organiques eux-mêmes, s'agissant de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Cependant, le constat est que nos collectivités se projettent insuffisamment dans leur environnement régional. L'atelier sera l'occasion de faire le point sur les enjeux et les outils de cette politique de coopération décentralisée, en s'appuyant sur l'expérience – réussie – de certaines communes. Il s'agira également de faire valoir la nécessité, en outre-mer, de s'orienter vers la mise en place de réseau multi acteurs pour renforcer notre capacité d'action.

Intervenants

- Christina JOSEPH-MONROSE, élue de la Ville du Lamentin,
- Luc ADEMAR, maire de Gourbeyre,
- Laurent BONNEAU, conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Haiti,
- Pétia TZEVA TOVA, représentante de la MOT.

Diplomate

- Jean-Marie BRUNO, ambassadeur de France à Cuba.

Grand témoin

- Myriam AFLALO, chargée de mission coopération, préfecture de Guyane.

10h30 à 10h45 : Pause





VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017 / 10h45 à 12h15 : En simultané

ATELIER 2 : La coopération régionale en matière de sécurité, facteur de stabilité de la zone Antilles-Guyane

La crise sociale du printemps 2017 en Guyane a montré la très grande sensibilité de l'opinion aux thématiques de l'insécurité et de la violence. Localement, les premières mesures appliquées par le gouvernement ont amené une évolution favorable des chiffres de la délinquance sur les 8 premiers mois de l'année 2017 par rapport à l'année 2016. En Guyane, comme d'ailleurs aux Antilles, la question de la coopération en matière de sécurité demeure la clé d'une amélioration réelle et durable de la situation, particulièrement en matière de lutte contre les trafics.

Cet atelier abordera les perspectives du partenariat entre la France et les Etats voisins en matière de sécurité (et également de sécurité civile), dans le contexte paradoxal d'une demande forte de facilitation et de fluidification des échanges

Intervenants

- Patrice FAURE, Préfet de Guyane,
- Xavier BONHOMME, Procureur de la République à Pointe à Pitre,
- Christian NUSSBAUM, directeur PJ Antilles Guyane,
- Stéphane PAULIN, gendarmerie Antilles Guyane.

Diplomates

- Jean-Michel DESPAX, ambassadeur de France en Jamaïque,
- Gilles PECASSOU, ministre Conseiller à Brasilia.

Grand témoin

- Gérard RE, chef de l'EMIZA.

ATELIER 4 : Les outils financiers de la coopération et de l'aide au développement

L'aide au développement constitue un levier de première ampleur pour faciliter l'ouverture internationale des collectivités françaises des Antilles et de la Guyane. Au travers des projets portés en commun selon une logique transnationale ou transfrontalière, nous faisons émerger un partenariat de développement qui, en augmentant le niveau de vie de nos voisins crée des débouchés pour nos productions et stabilise les populations.

Cet atelier permettra de faire le point sur l'utilisation des outils actuels et sur leurs perspectives d'évolution à l'horizon 2020-2025. Il sera également l'occasion d'examiner dans quelles conditions ces outils peuvent être adaptés pour faire face aux besoins de reconstruction constatés après IRMA et MARIA

Intervenants

- Jernej VIDETIC, ambassadeur de l'Union européenne au Guyana,
- Bertrand WILLOCQUET, directeur AFD outre-mer,
- Hervé CONAN, Directeur du Département Amérique Latine à l'AFD.

Diplomates

- Antoine JOLY, ambassadeur de France au Suriname,
- Stéphane DOVERT, conseiller de Coopération régionale à l'Ambassade de France à Sainte-Lucie.

12h30 à 13h30 : Déjeuner sur place

VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017

13h30 à 15h : Restitution des ateliers et discussion avec la salle

15h à 16h : Clôture de la conférence

